



REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE de FOLEMBRAY

Membre de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette
Région : PICARDIE – Département : AISNE – Canton : COUCY-le-CHÂTEAU

COMPTE-RENDU
de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL
du 20 DECEMBRE 2016

ORDRE DU JOUR

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance.
- 2) **Administration Générale** : Approbation PV du 28 novembre 2016.
- 3) **Intercommunalité** : Restitution de la compétence scolaire à la commune.
- 4) **Finances** : Autorisation mandatement investissement 2017 à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2016.
- 5) **Recensement** : nomination des agents recenseurs 2017
- 6) **Personnel** : Ratio avancement de grade
- 7) **Personnel** : Mise en place du RIFSEEP
- 8) **Questions diverses.**

ETAIENT PRESENTS :

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – ALEXANDRE Monique – TOURNEMOLLE Eric –
HARDY Nicole – PETIT Franciane – OSTER Aurore – LIZEUX Ludovic – MAILLARD Cédric –
BONNETIER Paulette – THOMAS Henri.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MEY James par M. THOMAS – Mme FREREBEAU Christiane par M. FORET –
MME GAUDET Stéphanie par M. LIZEUX.

ETAIT ABSENT :

M. CORDIER Denis

La séance est ouverte à 18 heures 35.

Affaire 1 - Administration Générale : Election du secrétaire de séance.

Madame Aurore OSTER est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Affaire 2 - Administration Générale : Approbation du PV du 28 novembre 2016

Les membres du Conseil Municipal, approuvent et signent le procès verbal du 28 novembre 2016.

Affaire 3 : Intercommunalité : Restitution de la compétence scolaire à la commune

Dans le cadre de la fusion de la Communauté de communes du Val de l'Ailette et la communauté de communes des Vallons d'Anizy, les services de la Préfecture recommandent de restituer la compétence scolaire aux communes à compter du 1^{er} janvier 2017. Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal n'approuve pas la restitution de la compétence scolaire aux communes.

Affaire 4 : Finances : Autorisation mandatement investissement 2017 à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à régler au premier trimestre 2017 des dépenses d'investissement sur le budget primitif M14 à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2016.

Affaire 5 : Finances : Autorisation mandatement investissement 2017 à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à régler au premier trimestre 2017 des dépenses d'investissement sur le budget primitif M 49 à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2016.

Affaire 6 : Recensement : Nomination des agents recenseurs 2017

A l'unanimité, le conseil municipal nomme les 4 personnes suivantes, agents recenseurs de la population :

- Madame Nathalie VOUTCHKOVITCH
- Madame Laurie CHRISTIAEN
- Madame Anaïk TOURNEMOLLE
- Madame Anaïs VIDAL

Affaire 7 : Personnel : Ratio avancement de grade

Afin de se conformer aux nouvelles règles applicables, la collectivité doit déterminer ses propres ratios d'avancement de grade. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer le ratio de 100 % sur l'ensemble des grades de la fonction publique territoriale. La CTP a été consultée au préalable et a émis un avis favorable le 6 décembre 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le ratio de 100 % sur l'ensemble des grades de la fonction publique.

Affaire 8 : Personnel : Mise en place du RIFSEEP

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de créer le RIFSEEP et de déterminer les critères d'attribution. Il s'agit d'un régime indemnitaire composé de deux primes : d'une part, une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle, et d'autre part, un complément indemnitaire annuel (CIA). A l'unanimité, le conseil municipal, décide d'approuver la mise en place du RIFSEEP.

Affaire 9 : Personnel : Suppression de poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe 20h00

Suite à l'avis favorable rendu par la CTP le 6 décembre 2016, le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité décide de supprimer le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe de 20h00 à compter du 1^{er} janvier 2017.

Affaire 10 : Finances : Virement de crédits

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le virement de crédits M49 suivant :

Dépenses d'investissement :

2315 45 032.21 €

2315 19 957.02 €

Recettes d'investissement

021 45 032.21 €

Dépenses de fonctionnement

023 45 032.21 €

Affaire 11 : Finances : virement de crédits

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le virement de crédits M14 suivant :

Dépenses d'investissement :

21312-334 + 3 600.00 €

31316-320 - 3 600.00 €

Affaire 12 : Location de salle :

Suite à l'annulation de la location de la grande salle des fêtes pour le 31 décembre 2016, Monsieur LAURENT demande le remboursement du montant du chèque de caution. A l'unanimité, le conseil municipal, décide de rembourser la caution d'un montant de 150.00 € à compter du mois de janvier 2017.

Questions diverses

1. Commune de Champs :

Par courrier en date du 9 décembre 2016, la commune de Champs transmet une demande de dérogation scolaire pour l'école maternelle de Folembry concernant l'enfant DOOBOORY Loucia. Il est précisé que la maman travaille et qu'elle souhaiterait inscrire sa fille à la cantine. La commune de Champs a donné un avis favorable.

2. Ralentisseurs

Madame De Brossard a demandé si la commune pouvait mettre en place des ralentisseurs sur la rue du Cimetière.

3. Voirie

Il est demandé à la Mairie de mettre à disposition des "sacs à crottes" pour les chiens.

4. Bancs

Trois bancs ont été refaits. Une réflexion est en cours sur les lieux d'installation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Le Maire,



Jacques PORTAS

